

Conseil municipal du 25 Septembre 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 25 septembre sous la présidence de Rémy Le Vot, Maire.

Absents excusés : MM COATMELEC Alain, BERNARD Mickaël, JEGOU Florian, Mme GODET Jacqueline

Point sur les dossiers en cours

En début de Conseil, le Maire a tenu à faire le point sur les dossiers en cours.

En ce qui concerne le projet de SIVU portage de repas, les différents conseils municipaux concernés ont délibéré, on est dans l'attente de l'aval de la Préfecture qui devrait intervenir rapidement.

La mutuelle santé communale sera présentée aux personnes intéressées lors d'une réunion d'information qui se tiendra avant la Toussaint.

Au niveau des cavurnes, il a été décidé d'étendre l'offre à 10 places supplémentaires.

Enfin, la « Maraude » médicale visant à apporter des soins à des patients dépourvus de couverture médicale, car dans l'impossibilité notamment de se déplacer, assurée par des médecins bénévoles, débutera le 3 octobre prochain. Les bénéficiaires seront contactés avant la visite des médecins.

Projet « maisons partagées seniors »

Les conclusions de l'étude de faisabilité réalisée par le cabinet CDHAT ont été présentées au Conseil Municipal.

Les solutions de porteurs de projets par la municipalité ou par un bailleur social ont donné lieu à débat. Cette discussion a débouché sur une demande à l'unanimité d'une étude financière affinée avant une prise de décision quant à la poursuite de l'opération.

Bilan de mise en œuvre des priorités 2024

Le Maire dresse le bilan de la mise en œuvre des priorités retenues pour 2024 :

- Le chantier de l'église St-Pierre est clos pour une réouverture officielle prévue le 27 octobre prochain.
- Les travaux de voirie sont réalisés pour l'essentiel, à part 2 cheminements piétonniers à réaliser dans de brefs délais.
- Les travaux programmés à l'école et à la cantine sont finalisés, ne reste plus qu'à occulter les ouvertures pour des raisons de sécurité.
- L'assainissement rue de Kergroas sera réalisé en cette fin d'année et clos avant la fin du 1^{er} semestre, de même que la rénovation de l'éclairage public.

Finalisation de l'enquête publique

Les conclusions de l'enquête publique remises le 17 juin par le Commissaire-Enquêteur sur les 13 demandes de cessions de terrains communaux publics et privés et les régularisations d'emprises de voirie ont reçu un avis favorable de la part du Commissaire-Enquêteur.

Cette opération va permettre une mise à jour cadastrale pour les zones concernées, et dispensera les services techniques de l'entretien de ces chemins et portions de terrains.

Information sur les finances locales

Faisant suite aux « accusations » à l'encontre des collectivités locales qui font état de dégradations manifestes des finances locales, le Maire a tenu à préciser que les finances de la commune sont saines. Cependant des augmentations de charges de personnel pour cause de décisions et d'une inflation, indépendantes de notre volonté sont à constater. Parallèlement, il est vrai, les recettes stagnent voire diminuent du fait de la suppression de la Taxe d'Habitation non entièrement compensée, de la baisse de la TVA en lien avec une activité économique moindre et des droits de mutation pour cause d'un marché immobilier atone. Le taux d'endettement de la commune reste très raisonnable, de même que la capacité à emprunter, notamment à partir de 2027 tout en restant au niveau antérieur.

Personnel communal : Avancement de grade

Suite à la réussite à son examen professionnel, Anthony LE GOFF est nommé Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe.

Infos diverses :

- Le Conseil Municipal adopte le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.
- Le Conseil s'est prononcé en faveur de la mise en vente de la maison située 9 rue Clémentine Lair.
- 2 abris vélos seront acquis, et une subvention sera sollicitée dans le cadre du programme ALVEOLE+.
- En fin de Conseil, un débat a eu lieu au sujet de l'implantation d'une antenne relais téléphonie mobile sur la commune dans le cadre du programme NEW DEAL. De nombreux élus ont déploré un manque d'informations précises sur le sujet et ont souhaité rencontrer les différents partenaires du projet pour leur faire part de leurs remarques et évoquer le cas échéant, d'autres possibilités d'emplacements susceptibles de convenir à l'ensemble de la population locale, tout en rappelant que ce programme vise à améliorer la couverture téléphonique notamment du bourg et si possible des alentours.